

# CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

## HORIZON 100% ...TRI

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023

Madame, Monsieur,

Afin de faciliter le geste de tri au quotidien et améliorer le recyclage des déchets, les consignes de tri évoluent dans votre commune.

Vous pourrez désormais déposer dans la colonne jaune **tous les emballages** :

- Toutes les briques alimentaires,
- Tous les emballages en métal, même les plus petits,
- Tous les emballages en plastique **y compris les pots** (*produits laitiers, cosmétiques, etc*), **les barquettes, boîtes, sachets et films plastique (NOUVEAU)** comme les bouteilles et flacons en plastique.

**N'hésitez plus : si c'est un emballage ménager, il peut aller dans la colonne jaune !**

Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans l'une des colonnes à verre du territoire.

**Les emballages en cartons** seront maintenant à déposer avec les papiers **dans la colonne bleue.**

Pour vous aider, vous trouverez, joint à ce courrier, un « Mémo-tri ». Par ailleurs la collectivité est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Grâce à notre geste de tri, nous participons à la préservation de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : **engageons-nous, trions plus !**

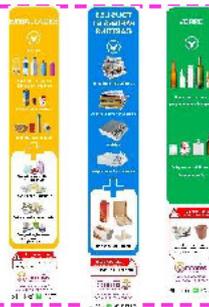
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Magali GASTO OUSTRIC  
Présidente  
CC Cœur & Coteaux Comminges

POUR VOUS AIDER



LE MEMO TRI



LES AUTOCOLLANTS SUR  
LES COLONNES DE TRI

CITEO

CŒUR & COTEAUX  
COMMINGES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

4 rue République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tel. 05 61 89 21 42 | [coeurcoteaux-comminges.fr](http://coeurcoteaux-comminges.fr)